



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 3 DÉCEMBRE 2019

LE 5 DÉCEMBRE, LA CFDT APPELLE À LA GRÈVE RECONDUCTIBLE SUR DES REVENDEICATIONS PROPRES AUX CHEMINOTS

Le mouvement social du 5 décembre est connu depuis longtemps. La CFDT Cheminots, fidèle à ses valeurs et ses principes, a porté jusqu'au bout la volonté de construire par la négociation. En refusant de dialoguer et de négocier, le gouvernement fait le choix du pire : celui du conflit ! Pour la CFDT Cheminots, c'est tout simplement irresponsable.

A lors que la CFDT Cheminots avait formulé de nombreuses propositions pour répondre aux attentes des cheminots, **le choix du gouvernement, à l'issue de son séminaire du 1^{er} décembre, est une fin de non-recevoir.**

Le gouvernement est responsable du conflit à venir et porte seul **la responsabilité des conséquences pour les voyageurs**, les impacts économiques pour l'ensemble des acteurs et les traces qu'une telle séquence laissera socialement pour la France et les Français.

Le gouvernement souhaite payer pour voir, c'est là un bien mauvais bluff : **la CFDT Cheminots appelle toutes les cheminotes et tous les cheminots à se mettre en grève pour lui prouver notre détermination.**

La CFDT soutient le principe d'une réforme systémique et propose des éléments de construction porteurs de justice et de **progrès social**. À ce stade, le gouvernement refuse toujours de clarifier sa position, notamment au regard des éléments posés dans le rapport Delevoye. Certains points constituent clairement des lignes rouges pour la CFDT.

En exprimant en permanence **des positions divergentes au sein même de son exécutif**, le gouvernement entretient un flou préjudiciable, alors même qu'une réforme serait nécessaire pour résoudre les injustices et les inégalités du système actuel. Parmi les erreurs commises par ce gouvernement, **la mise au pilori des régimes spéciaux** en est une des plus funestes. Vouloir cheminer vers un régime universel nécessite de prendre en compte des situations de départ qui sont

diverses et qui doivent être respectées. **Concernant le régime spécial des cheminots**, la CFDT a démontré le paradoxe du gouvernement. En effet, la loi *Nouveau pacte ferroviaire* a été votée en 2018. Combattue par les cheminots, elle actait la fermeture du régime spécial et, en contrepartie, garantissait l'ensemble des droits pour les agents qui y restaient affiliés. À peine un an plus tard, **le même gouvernement renie ses propres choix** et foule au pied les engagements républicains.

Il est urgent que des assurances et des garanties soient apportées aux cheminots : la construction de l'avenir passe par le respect du présent et du passé.

La CFDT Cheminots est porteuse de nombreuses propositions pour les cheminots, **qu'ils soient au statut ou contractuels, d'aujourd'hui et de demain.**

Ces propositions découlent des orientations et des objectifs fixés par la CFDT pour une réforme systémique. La CFDT Cheminots porte ses revendications. Ce sont elles et elles seules, telles que fixées par les adhérent-e-s, qui guident l'action de la CFDT Cheminots. Elles sont établies dans le **préavis propre à la CFDT Cheminots.** ●

La CFDT appelle donc toutes les cheminotes et tous les cheminots à se mettre en grève dès le mercredi 4 décembre à 19h00 pour gagner les droits revendiqués par la CFDT !

**DU CONCRET POUR LES SALARIÉS :
C'EST LÀ TOUTE L'ACTION CFDT.**



Pour aller plus loin
Cliquez ici pour consulter le préavis de la CFDT Cheminots

